



# **PROCES-VERBAL N° 9**

## **Commission Régionale Calendriers, Compétitions et Homologation**

---

**Réunion du :** Jeudi 22 septembre 2022

---

**Présidence :** M. FORNACCIARI Jean

---

**Présent(s) :** MM CATANI Michel ; ALMERAS Bernard ; ROMBALDI Antoine (CD) et AIROLA Jean-Luc (CD)

---

**Absent(s) :**

---

**Excusés :** MM GIULY Marcel et BASTIANI Ange

---

**Assiste(nt) :**

---

## 1 - Courriers.

- ✚ 1°) Courrier du secrétariat de la Ligue corse de Football, en date du lundi 19 septembre 2022, problème de connexion pour les FMI, lu et noté.
- ✚ 2°) Courrier de la F.F.F., concernant les qualifiés au cinquième tour de la CDF 2022-2023, lu et noté

## 2 - Affaires.

**AFFAIRE N°8** : Match tour N° 4 de la Coupe De France 2022-2023 : A.S. PIEVE DI LOTA (R2) – A.S. FURIANI AGLIANI (N2) n° 25184866 du dimanche 25 septembre 2022 à 15 h 00 au stade MUNICIPAL à SANTA MARIA DI LOTA.

La Commission vu le mail reçu le lundi 19 septembre 2022 par l'A.S. PIEVE DI LOTA et accepté par le club de l'A.S. FURIANI AGLIANI, demandant de jouer cette rencontre **le samedi 24 septembre 2022 à 17 h 00 sur le stade MUNICIPAL à SANTA MARIA DI LOTA** :

- Donne son accord.
- Charge l'A.S. PIEVE DI LOTA d'avertir les officiels de cette modification.

**AFFAIRE N°9** : Match tour N° 4 de la Coupe De France 2022-2023 : U.S.C. CORTE (N3) – GALLIA C. LUCCIANA (N3) n° 25184869 du dimanche 25 septembre 2022 à 15 h 00 au stade SANTOS MANFREDI à CORTE.

La Commission vu le mail reçu le mercredi 21 septembre 2022 par l'U.S.C. CORTE et accepté par le club du GALLIA C. LUCCIANA, demandant de jouer cette rencontre **le samedi 24 septembre 2022 à 15 h 00 sur le stade SANTOS MANFREDI à CORTE** :

- Donne son accord.
- Charge l'U.S.C. CORTE d'avertir les officiels de cette modification.

**AFFAIRE N°10** : Match tour N° 4 de la Coupe De France 2022-2023 : J.S. MONTICELLO (R3) – SQUADRA VALINCU A.R.R. (R1) n° 25184872 du dimanche 25 septembre 2022 à 15 h 00 au stade SAINT FRANCOIS à MONTICELLO.

La Commission vu le mail reçu le mardi 20 septembre 2022 par la J.S. MONTICELLO et accepté par le club de la SQUADRA VALINCU A.R.R. demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 25 septembre 2022 à 14 h 30 sur le stade SAINT FRANCOIS à MONTICELLO** :

- Donne son accord.
- Charge la J.S. MONTICELLO d'avertir les officiels de cette modification.

**AFFAIRE N°11** : Match J1 DE R1 FUTSAL U.S.J. FURIANI – BASTIA AGGLO 2 n° 24909340 du samedi 24 septembre 2022 à 16 h 00 au Gymnase Municipal à FURIANI :

La Commission vu le mail reçu le lundi 19 septembre 2022 par le club de BASTIA AGGLO 2 et accepté par le club de l'U.S.J. FURIANI, demandant de jouer cette rencontre le **samedi 24 septembre 2022 à 18 h 00 sur le GYMNASE MUNICIPAL DE FURIANI** :

- Donne son accord.
- Charge l'U.S.J. FURIANI d'avertir les officiels de cette modification.

**AFFAIRE N°12** : Match J2 DE R3 G.F.C. BASTIA LUCCIANA – S.C. BOCOGNANO 2 n° 24777720 du dimanche 02 octobre 2022 à 15 h 00 sur le stade ALBERT FONTANA à BORGIO :

La Commission vu le mail reçu le lundi 19 septembre 2022 par le club du G.F.C. BASTIA LUCCIANA et accepté par le club du S.C. BOCOGNANO 2, demandant d'inverser cette rencontre et de la jouer le **dimanche 02 octobre 2022 à 12 h 00 sur le stade ANGE CAMILLI (STILETTO) à AJACCIO** :

- Donne son accord.
- Charge le S.C. BOCOGNANO 2 d'avertir les officiels de cette modification.
- Le match retour le dimanche 12 février 2023, G.F.C. BASTIA LUCCIANA – S.C. BOCOGNANO n° 24777780 aura donc lieu sur le stade ALBERT FONTANA à BORGIO.

**AFFAIRE N°13** : Match J2 DE R1 S.C. BOCOGNANO – F.C. BASTELICACCIA n° 24690650 du dimanche 02 octobre 2022 à 15 h 00 sur le stade ANGE CAMILLI à MEZZAVIA :

La Commission vu le mail reçu le mercredi 21 septembre 2022 par le club du S.C. BOCOGNANO et accepté par le club du F.C. BASTELICACCIA, demandant de jouer cette rencontre le **samedi 01 octobre 2022 à 17 h 00 sur le stade ANGE CAMILLI à MEZZAVIA** :

- Donne son accord.
- Charge le S.C. BOCOGNANO d'avertir les officiels de cette modification.

### 3 - FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE NON UTILISEE.

#### 1°) R1 JOURNEE 1 DU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022.

☛ **F.C. BASTELICACCIA** : feuille de match informatisée non utilisée, amende de **40€**

(Rencontre N°24690642 : F.C. BASTELICACCIA – A.S. CASINCA) :

Il faut dans le cas de problème FMI, envoyer la feuille de match papier (règlement fédéral).  
Feuille de match papier à envoyer avant le jeudi 29 septembre 2022.

#### 2°) R3 JOURNEE 1 DU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022.

☛ **F.C. ORIENTE** : feuille de match informatisée non utilisée, amende de **40€**

(Rencontre N°24777714 : F.C. ORIENTE – A.S. CARGESE) :

Il faut dans le cas de problème FMI, envoyer la feuille de match papier (règlement fédéral).  
Feuille de match papier à envoyer avant le jeudi 29 septembre 2022.

### 4 - AMENDE.

**La Commission inflige une amende de 100 euros au club du S.C. BASTIA 2 pour changement de terrain lors de la rencontre journée 1 de R1 du dimanche 18 septembre 2022 (S.C. BASTIA2 – F.C. BORGO 2) sans autorisation et sans accord de la Commission homologation.**

### 5 - TIRAGE 5° TOUR DE LA COUPE DE FRANCE 2022 / 2023.

Le **tirage** au sort du **cinquième tour** de la Coupe de France 2022 / 2023 aura lieu le **jeudi 29 septembre 2022 à 18 h 00** au siège de la Ligue Corse de Football.